

POINT ACCUEIL ECOUTE ADULTES LYON

Ville Santé	LYON
Date de rédaction de la fiche-action	2 06 21

Période	ANNUELLE
Echelle de territoire concerné	QPV
Porteur/pilote principal	ARHM, Fondation gérant un CH psy
Rôle de la collectivité	Mission santé : Accompagnement au diagnostic, à la mise en place et au financement
Partenaires	Centres sociaux, associations médiation santé et santé, professionnels libéraux, CMP, CCAS
Budget :	
- Budget de fonctionnement annuel (réel ou estimé)	58 500 €
- Budget d'investissement (réel ou estimé)	0
- Contribution de votre collectivité	2021 : 34 500 €
Partenaires financiers	2021 : ETAT/ANCT/fonds quartiers solidaires : 24 000 € Fin 2021, 2022 et 2023 : 37 500 € ARS avec co financement Ville
Thématique(s) de l'action	<input checked="" type="checkbox"/> Système de soins et politiques de prévention <ul style="list-style-type: none"> <input checked="" type="checkbox"/> Accès aux soins <input type="checkbox"/> Vaccination et dépistages <input type="checkbox"/> Coordination santé/social <input checked="" type="checkbox"/> Santé mentale <input type="checkbox"/> Addictions (tabac, alcool, drogues, etc.) <input type="checkbox"/> Médecine scolaire <input type="checkbox"/> Gestion des crises sanitaires <input type="checkbox"/> Promotion de la santé <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Promotion de la pratique d'une activité physique et d'une alimentation saine <input type="checkbox"/> Actions d'éducation pour la santé, littératie en santé <input type="checkbox"/> Promotion de la santé adaptée à des groupes cibles (par ex. personnes en situation de handicap (physique, psychique)) <input type="checkbox"/> Santé-environnement <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Urbanisme favorable à la santé <input type="checkbox"/> Habitat <input type="checkbox"/> Mobilités actives <input type="checkbox"/> Qualité de l'air, de l'eau, des sols <input type="checkbox"/> Espaces verts <input type="checkbox"/> Risques émergents, changement climatique

	<ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Hygiène et salubrité, <input type="checkbox"/> Espèces nuisibles et biodiversité <input type="checkbox"/> Bruit <input type="checkbox"/> Gouvernance, financements et évaluation en santé publique <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Mise en place/coordination des CLS, CLSM, ASV <input type="checkbox"/> La santé dans toutes les politiques, les politiques en faveur de la santé <input type="checkbox"/> Dialogue et gouvernance de la santé (OMS – UE) – Etat – ARS – Collectivités <input type="checkbox"/> Participation des habitants <input type="checkbox"/> Evaluation et capitalisation
<p>Description de l'action (objectifs, déroulé...)</p>	<p>Proposer un dispositif d'écoute, d'accompagnement et de prévention (repérage de troubles psychiques émergents) auprès d'un public fragilisé par diverses formes de précarité et par le malaise ambiant dans la cité.</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place de 4 jours de permanences de psychologue/sem pour des entretiens individuels dans un lieu non stigmatisant, en proximité, (centre social) pour les habitants en QPV - prises en charge allant de 1 à 6 séances : consultations gratuites et anonymes - orientation par les partenaires de terrain médico-sociaux, sociaux, et associatifs vers l'un de ces 4 points écoute de leur secteur - orientation vers des structures spécialisées (CMP, CSAPA, CJC etc.) en fonction des besoins identifiés par la psychologue
<p>Quels facteurs ont favorisé l'action ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - L'accompagnement par les coordinatrices santé ASV et santé mentale CLSM : dynamiques territoriales et partenariale de santé, habitudes de travail en transversalité → faire connaître les points écoute aux partenaires de terrain et permettre une bonne orientation des publics - Réalisation d'outils de communication (flyers, affiches) - Mise en place d'un comité de suivi du projet se réunissant 2 à 3 fois par an animé par l'ARHM avec les structures accueillants les permanences, financeurs et services de psychiatrie publique - Contexte : <ul style="list-style-type: none"> o besoins particuliers dans les quartiers prioritaires : souffrance psychique accrue /conditions socioéconomiques et environnementales difficiles, o accompagnement et prise en charge moins faciles (désertification médicale, non-recours aux soins, isolement des personnes, frein financier...) o nombre supérieur d'affections Longue Durée pour maladie psychique o crise sanitaire et mesures de confinement qui ont renforcé les difficultés des personnes déjà fragiles sur le plan psychique, économique et social.
<p>Quels facteurs l'ont mise en difficulté ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> - temps de mise en place : <ul style="list-style-type: none"> o désistement de la 1ere structure porteuse identifiée avec laquelle le projet avait été travaillé o recrutement de la psychologue

<p>L'action a-t-elle contribué à réduire les inégalités sociales et/ou territoriales de santé ?</p>	<p>Peu de recul nécessaire pour le dire mais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les permanences sont pleines - le public qui en bénéficie depuis janvier 2021, sont des habitants des QPV - d'après les premiers retours, 80% des personnes sont des primo-accédantes à des soins psychiques.
<p>Personne à contacter pour plus d'informations</p>	<p>Myriam BUFFET myriam.buffet@mairie-lyon.fr 06 16 81 28 53</p>

N'hésitez pas à nous transmettre également des illustrations